



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20251209-251209_012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2025

Publication : 11/12/2025



DELIBERATION N° 251209_012

OBJET : FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE – BUDGET PREVISIONNEL

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, LE NEUF DECEMBRE à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2025

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 27

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIERE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Emmanuelle NEEL - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Christian BLANCHARD à Aline CIZERON.

Absents : Cyril D'IPPOLITO - Julienne BERTHET.

Secrétaire élue pour la session : Maryvonne MOUNIER

Le 23 septembre dernier, le Conseil municipal a approuvé la délibération n°250923_004 concernant la demande de subvention dans le cadre du programme LEADER « Ingénierie et aménagement de l'espace public et mobilité active », pour l'aménagement des abords de la mairie.

L'estimation des travaux a été réactualisée et permet d'indiquer le coût prévisionnel du projet.

Ainsi, la commune sollicite une subvention de 80 000 € afin de cofinancer les aménagements de l'ensemble des abords de la mairie selon le plan de financement ci-après :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Marché de travaux :	571 036 €	Subvention sollicitée	/	80 000 €
Travaux en régie :	264 370 €	Autofinancement	/	755 406 €
TOTAL	835 406 €	TOTAL	/	835 406 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus exposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention dans le cadre du projet LEADER pour un montant de 80 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette demande et engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération. Il est aussi dit que cette dépense sera prévue au budget primitif 2026 ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de constituer les dossiers de subvention correspondants.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

La secrétaire de séance,
Maryvonne MOUNIER

